

SECTEUR PUBLIC

Propriété intellectuelle – les fondamentaux

Utiliser une image, publier un support de communication, créer un site internet, exploiter un logiciel ou une base de données : autant de situations professionnelles qui engagent, souvent sans que l'on en ait pleinement conscience, des règles de propriété intellectuelle. Cette formation propose à chaque participant de s'approprier les grands principes du droit d'auteur, de la propriété industrielle et du droit à l'image, afin de sécuriser ses pratiques quotidiennes : savoir ce que l'on peut utiliser, dans quelles conditions, et quels réflexes adopter avant toute création, diffusion ou réutilisation d'un contenu protégé. À l'issue de la formation, chaque participant dispose des repères juridiques essentiels et d'une grille de lecture opérationnelle pour identifier les risques et solliciter, le cas échéant, les autorisations nécessaires.

Public visé

Nos formations s'adressent aux professionnels du secteur public, de la santé et du privé. Elles sont conçues pour les cadres, managers, directions, équipes RH, agents, fonctions support, experts métiers souhaitant développer leurs compétences techniques et relationnelles en situation professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Objectifs indicatifs, à adapter à votre contexte

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- 01** Identifier les règles protectrices du droit de la propriété intellectuelle, et notamment des droits d'auteur et des droits à l'image.
- 02** Acquérir les bons réflexes face à une création, une utilisation ou une diffusion de contenus protégés.
- 03** Savoir demander les autorisations nécessaires avant toute exploitation d'une œuvre ou d'une image.
- 04** Protéger ses droits de propriété intellectuelle et identifier les titulaires de droits d'auteur.

Contenu pédagogique

Contenu indicatif, à adapter à votre contexte

- 01 Comprendre les fondamentaux de la propriété intellectuelle**
 - Origine et définition de la propriété intellectuelle.
 - Les différentes branches de la propriété intellectuelle : propriété industrielle, propriété littéraire et artistique.
 - Distinction entre propriété industrielle et propriété littéraire et artistique.
 - Les enjeux de la protection de la propriété intellectuelle pour l'agent et pour son administration.

02 Maîtriser le droit d'auteur : principes, logiciels et bases de données

- Qu'est-ce que le droit d'auteur ? Quelles créations sont protégées ?
- Les droits moraux et les droits patrimoniaux de l'auteur.
- Les exceptions au droit d'auteur et leurs conditions d'application.
- Les titulaires du droit d'auteur : auteur personne physique, pluralité d'auteurs, auteur fonctionnaire.
- Les autorisations nécessaires avant toute utilisation d'une œuvre protégée.
- Le cas particulier du logiciel : définition juridique, éléments protégés et exclus, droits moraux et patrimoniaux, contrats de licence et de cession, logiciels libres.
- Le droit des bases de données : définition juridique, protection par le droit d'auteur et le droit sui generis, conditions et limites de la protection.

03 Protéger les signes distinctifs et le droit à l'image

- Le droit de la personnalité et le droit à l'image : droits de la personnalité, autorisations de prise de vue et de diffusion, exceptions au droit à l'image.
- Les risques liés à une diffusion sans autorisation.
- Les grands principes de la loi Informatique et Libertés applicables à l'image et à la voix.
- Le droit à la voix et le droit à l'image des biens : repères de jurisprudence.
- Les signes distinctifs de la propriété industrielle : la marque, la dénomination sociale, le nom commercial, l'enseigne, le nom de domaine.
- Les principaux risques d'atteinte aux signes distinctifs.

04 Mettre en application ses connaissances

- Utilisation d'une œuvre protégée par le droit d'auteur : conditions et limites.
- Les règles d'utilisation d'une image dans un cadre professionnel.
- Création d'un site internet et propriété intellectuelle : contenus, images, mentions légales.

Modalités & accessibilité

Modalités indicatives, à adapter à votre contexte

DURÉE À déterminer ensemble après un cadrage pédagogique.	FORMAT Présentiel, distanciel ou hybride.
LIEU À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique	PRÉREQUIS À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique
DÉLAI D'ACCÈS Inscription au maximum 10 jours avant la date de formation	TARIF A partir de 1 200€ nets par jour (*les activités formation d'Obea ne sont pas assujetties à la TVA conformément à l'article 261-4-4e - a du CGI.)
ACCESSIBILITÉ Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations pédagogiques, organisationnelles et techniques nécessaires.	

Moyens & méthodes pédagogiques

En fonction de vos objectifs et des publics, nous combinons les méthodes que nous utilisons au quotidien :

- Apports théoriques & méthodologiques
- Étude de cas
- Atelier de partage & de construction
- Mise en situation
- Séance de questions / réponses
- Évaluation par les pairs

Modalités d'évaluation

Chaque formation démarre par un positionnement de vos équipes et se conclut par une évaluation des acquis — pour que vous puissiez mesurer concrètement le retour sur votre investissement.

AVANT LA FORMATION Un positionnement rapide pour partir du bon niveau.

PENDANT ET APRÈS Des mises en situation, des quiz et un débrief collectif pour ancrer les acquis.

À L'ISSUE Une évaluation finale pour mesurer ce qui a changé.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS

Téléphone : 01 40 53 47 00 · E-mail : informations@obeas.fr